



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accidents

Question au Gouvernement n° 2769

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. René Mangin, pour le groupe socialiste.

M. René Mangin. Ma question s'adresse à M. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. La sécurité routière est une préoccupation majeure de nos concitoyens. La route est, en effet, il faut le rappeler, un des premiers facteurs de mortalité en France.

Conscient de la gravité de cette situation, le Gouvernement a pris les dispositions nécessaires, notamment dans le cadre de la loi de 1999 sur la sécurité routière et dans celle sur la sécurité quotidienne, votée il y a trois semaines ici même en première lecture.

Alors que, pour les deux premiers week-ends de mai, la France a coutume d'enregistrer de très mauvais chiffres en ce qui concerne les accidents de la route, nous constatons pour la première fois une baisse du nombre des accidents.

En cette période d'information sur la sécurité routière et alors que l'Assemblée nationale inaugure aujourd'hui même les journées consacrées à la prévention et à la sécurité routières, pouvez-vous, monsieur le ministre, dresser un bilan devant la représentation nationale des premiers résultats des mesures prises ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - «Allo !» sur plusieurs bancs du groupe du RPR et du groupe DL.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement.

M. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. Je l'ai dit ce matin, à l'occasion de l'inauguration par le Parlement des journées sur la sécurité routière, nous venons de prendre connaissance des résultats du mois d'avril, qui sont marqués par une diminution sensible du nombre de tués sur les routes de France. Par rapport à l'an dernier à la même époque, cent vies ont été épargnées, le nombre de tués et de blessés graves a diminué de 16 %.

Sur les quatre premiers mois, le tiers, de l'année 2001, nous enregistrons une baisse sensible du nombre de tués par rapport à l'an dernier: 7 % de moins. Pour la première fois depuis une cinquantaine d'années, nous avons, sur un an, moins de 7 500 tués.

J'ai conscience que ces chiffres sont le résultat des efforts du Gouvernement et des services concernés, mais aussi des associations et des élus, notamment du Parlement qui a, vous l'avez évoqué, monsieur le député, accepté, en première lecture, que le permis de conduire puisse être retiré à tous ceux qui dépasseraient de quarante kilomètres à l'heure la vitesse maximale autorisée. Grâce à votre action ainsi qu'à celle des médias qui ont sensibilisé l'opinion, les week-ends des 1er et 8 mai se sont caractérisés par une conduite plus civilisée, ce qui a permis 30 % de tués en moins.

Cette bataille, mesdames, messieurs les députés, nous allons la poursuivre afin de réduire plus encore le nombre de tués et de blessés graves sur les routes de France. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Verts.)

Données clés

Auteur : [M. René Mangin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2769

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 16 mai 2001, page 2875

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 mai 2001